

Loi ELAN et COMMERCE

PRÉSENTATION ■■■

Publics

Immobilier, développement, gestion immobilière, juridique, finance
Réservée aux enseignants

Contenu de la formation

Acquérir une connaissance approfondie de la loi ELAN, ses dispositifs, ses conséquences, ses inconnues

- Les principales dispositions de la loi et de ses décrets en matière de commerce
- Les commissions d'aménagement commercial (CDAC et CNAC), principaux changements et nouvelles obligations
- L'autorisation d'exploiter nouvelle formule
- Les ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) et leurs conséquences potentielles
- Les premiers enseignements ?

Durée

Une journée (7 h 30)

Animateurs

- Isabelle ROBERT-VEDIE,
Avocate spécialisée en urbanisme commerciale,
cabinet Simon Associés
- Emmanuel LE ROCH, Délégué Général de Procos



Prix de la formation

Tarif adhérent : 750 euros hors taxes
Tarif non adhérent : 900 euros hors taxes

Procos est certifié organisme de formation.

31, rue du 4 septembre 75002 Paris
Tél. : 01 44 88 95 60
club@procos.org - www.procos.org



■■■ INFORMATIONS PRATIQUES

Date
20 novembre 2019
9 h 00 - 17 h 30

Lieu
Procos
31, rue du 4 septembre
75002 PARIS

Contact
Sandrine Tissot
sandrine.tissot@procos.org

Bulletin d'inscription ci-joint

Formation

Loi ELAN et commerce

Mercredi 20 novembre 2019

9 h 00 à 17 h 30

Bulletin d'inscription

Nom – Prénom

Société

Fonction

Adresse

E-mail

Merci de remplir un bulletin d'inscription par participant.

Prix de la journée de formation :

- Tarif adhérent : **750 euros hors taxes**
- Tarif non adhérent : **900 euros hors taxes**

Procos est un organisme de formation, n° de déclaration d'existence : **1754344275**

Cachet de l'entreprise

Date :

Signature du responsable :